

On vient de publier un ouvrage intéressant intitulé *Histoire des mœurs et de l'instinct des animaux*, avec les distributions méthodiques et naturelles de toutes leurs classes; cours fait à l'Alphée de Paris, par J.-J. Virey, docteur en médecine, professeur d'Histoire naturelle, et membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes: 2 vol. in-8° de plus de 500 pages chacun; br. 12 fr.

Afin de rendre cet ouvrage aussi complet et aussi utile qu'il est possible, les personnes qui désireront ajouter à l'intérêt de cette Histoire les figures des animaux dont il y est fait mention, pourront se procurer 182 planches en taille-douce, sur lesquelles sont figurées de 1,000 à 1,000 espèces d'animaux: ces planches sont extraites du grand *Dictionnaire d'Histoire naturelle* en 36 vol. in-8°, publié par le même libraire; elles sont divisées ainsi qu'il suit:

Mammifères, 47 planches, oiseaux 53, reptiles 12, poissons 16, correspondantes au 1<sup>er</sup> volume, 128; coquillages 12 planches, Crustacés 5, insectes 26, vers et zoophytes 11, correspondantes au 2<sup>e</sup> volume 54 pl.

Pour faciliter la correspondance de ces planches avec le texte, on a fait une table par classes, et par ordre alphabétique: la lettre capitale et le chiffre qui suivent le mot sont l'indication de la planche où le sujet se trouve figuré, et ensuite la page du volume de texte où il en est question.

Ces planches, réunies en un volume avec la table, forment un atlas ou le tome III; il se vend séparément, broché, 24 fr.

A Paris, chez Déterville, libraire, rue Hautefeuille, n° 8.

On vient de publier la treizième livraison de *l'Histoire générale et particulière des mollusques terrestres et fluviatiles*, tant des espèces que l'on trouve aujourd'hui vivantes que des débris fossiles de celles qui n'existent plus, classés d'après les caractères essentiels que présentent ces animaux et leurs coquilles; par le baron d'Audoubert de Férussac.

A Paris, chez Arthus Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

On vient de mettre en vente chez J. N. Barba, libraire, Palais-Royal, n° 51, l'ouvrage suivant: *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Ecosse*, par Charles Nodier; joli volume in-12, orné de trois dessins de M. Eugène Isabey, de deux planches dessinées et enluminées par M. Bory de Saint-Vincent; d'une carte itinéraire et du portrait d'un chef de clan. Le prix est de 7 fr. et de 8 fr. par la poste. Cet ouvrage ne peut manquer d'obtenir un grand succès; il doit également trouver sa place dans la bibliothèque du savant et dans celle des dames. Nous le signalons comme l'un des plus jolis livres d'étrénes que l'on puisse offrir, tant il y a de goût et d'élégance dans toutes les parties de son exécution.

#### NÉCROLOGIE.

Le 11 octobre de cette année, dans sa terre de Chalivoy, commune d'Héry, département du Cher, est décédé, à l'âge de 76 ans passés, à la suite d'une maladie longue et cruelle, M. Céard, chevalier de Chalivoy, officier de la Légion-d'Honneur, inspecteur divisionnaire au corps royal des ponts et chaussées.

Né à Saint-Martin-d'Arconville, département de l'Aube, le 22 janvier 1745, il se voua à la carrière qu'il a suivie. Un patriotisme qui ne s'est pas démenti, lui fit désirer de voir et étudier les Anglais chez eux; il visita Londres et une partie de l'Angleterre. Nommé ingénieur ordinaire en 1776, il devint ingénieur en chef en 1787. Dans ces deux grades, il fut attaché aux travaux de Cherbourg, fit

(2) Ces projets ont pour objet les monuments de Paris et de Pétersbourg. Les deux premières livraisons de cet ouvrage viennent de paraître chez M. Firmin Didot, chez l'auteur, rue Caumartin, n° 20; et chez M. Simonet, libraire, quai des Augustins, n° 27. Le prix de chaque livraison est de 6 fr., format grand in-folio.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Vendredi 9 novembre 1821.

Le second bureau qui avait à s'occuper des réclamations élevées contre les élections du département du Calvados, s'est réuni à midi. Son travail est terminé: M. Ravez a été désigné pour être son rapporteur.

Voici les noms des rapporteurs des huit autres bureaux:

1<sup>er</sup> Bureau, M. Bazire; 3<sup>e</sup> bureau, M. Bédoch pour les élections de la Charente, et M. de Martignac pour celles de la Haute-Garonne; 4<sup>e</sup> bureau, M. de Peyronnet; 5<sup>e</sup> bureau, M. le comte de Vaublanc; 6<sup>e</sup> bureau, M. Etienne; 7<sup>e</sup> bureau, M. Chifflet; 8<sup>e</sup> bureau, MM. Benoist et le vicomte de Héricart de Thury; 9<sup>e</sup> M. le comte de Muysart.

Il n'y aura point de séance demain, le nombre des députés présents à Paris, d'après le relevé des registres de la questure, n'est que de 216. Ce nombre compose bien la majorité; mais il serait difficile de pouvoir la réunir totalement. On présume que la convocation à domicile indiquée dans la dernière séance n'aura lieu que demain, pour le lundi suivant 14 novembre.

## COUR D'ASSISES DU DÉP. DE LA SEINE.

Audience du 8 novembre.

L'audience a commencé par la cause des mariés Cardet, marchands de vin, accusés d'avoir exercé des voies de fait avec armes, envers un huissier qui s'était présenté dans leur domicile pour y faire une saisie. Ils ont été acquittés.

On a ensuite appelé la cause des sieurs Pierre Barthélémy, homme de lettres, et Charles-Emanuel Gaillet, libraire, prévenus d'avoir, au mois de septembre dernier, 1<sup>o</sup> commis le délit d'attaque formelle contre l'autorité constitutionnelle du Roi; 2<sup>o</sup> provoqué les citoyens à s'armer contre l'autorité royale; savoir: Barthélémy en composant et en faisant livrer à l'impression, et Gaillet en publiant, distribuant et vendant un ouvrage ayant pour titre: *Demande de la translation des dépouilles mortelles de l'empereur Napoléon. Par l'auteur de l'Ombre de Napoléon au conseil des ministres*, et portant sur la couverture un A couronné.

Le greffier a donné lecture de l'arrêt de renvoi, qui cite notamment deux passages de la brochure, objet des poursuites.

M. le président Carriéu a ensuite interrogé les prévenus, en s'adressant d'abord au sieur Barthélémy.

*Demande.* Reconnaissez-vous être l'auteur de l'écrit ayant pour titre: *Demande de la translation des dépouilles mortelles de Napoléon*? — *Réponse.* Oui, Monsieur.

*D.* Reconnaissez-vous aussi la couverture, portant un A couronné, emblème du chef du dernier gouvernement? — *R.* Oui, Monsieur.

*D.* Lorsque vous avez fait mettre cet emblème sur la couverture de votre écrit, n'avez-vous pas compris que vous faisiez un acte de sédition. — *R.* Non, M. le président.

*D.* Dans votre écrit publié en 1821, vous donnez à Buonaparte le titre d'Empereur; vous n'ignoriez pas qu'il a été déchu. — *R.* Il a été déchu du trône de France, mais non du titre d'Empereur.

*D.* Il a été déchu de l'un et de l'autre, et vous ne pouvez pas ignorer que les emblèmes de son gouvernement sont défendus par la loi. — *R.* Je ne croyais pas qu'ils fussent encore défendus après sa mort.

*D.* Vous appelez son fils le fils de César? — *R.* Le passage qui contient ces mots n'est pas compris dans l'acte d'accusation.

Monteur 10 novembre 1821 (1)